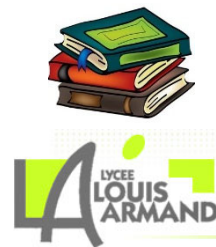




MANUELS SCOLAIRES

Rentrée 2019 / 2020

Formations Générales, Technologiques & Professionnelles



Cette année, la Région Auvergne Rhône Alpes a décidé de prendre en charge la fourniture des livres scolaires pour les 2ndes et 1ères générales et technologiques et pour les CAP et 2ndes PRO.

Le fonctionnement de la bourse aux livres est de ce fait changé : les élèves de ces classes ne devront pas rendre leurs livres et le lycée prendra en charge la fourniture des livres aux futurs élèves de ces classes.

Uniquement pour les futurs élèves de terminales générales, technologiques, les 1ères et terminales PRO, la procédure reste inchangée :



A la FCPE, une collection de livres c'est simple et cela ne vous coûte rien !

La fédération de parents d'élèves FCPE vous **fournit** la collection de livres **avec obligation de restitution** pour bénéficier du service l'année prochaine.

Cette fourniture ne vous coûte rien car nous sommes **partenaires de la région Rhône-Alpes**.

Ceci vous permet de bénéficier des subventions régionales pour les manuels scolaires (vous financez la fourniture avec la carte PASS'Région).

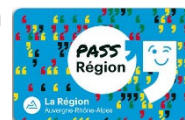
De plus, la FCPE fixe ses montants de location de manière à vous laisser de quoi financer l'achat de romans, d'annales...



Comment faire ? Très simple !

→ Pièces à fournir :

1. La **fiche de réservation** complétée à donner à la FCPE lors de la chaîne d'inscription
+
2. Le **chèque d'adhésion** à la FCPE (cf. montant sur la fiche de réservation)
+
3. La **carte PASS'Région** (activée par le lycée pour les anciens élèves) pour financer la réservation.
+
4. Un **chèque de compensation de 100€** non encaissé et restitué en fin d'année scolaire au retour des livres en bon état.



	Lycée général et techno.		Lycée professionnel
Classes	Term S et ES	Term STI2D	1 ^{ère} et Term
Montant donné par la Région	70€	70€	50€
Montant prélevé par la FCPE	50€	40€	40€

Des parents bénévoles pour accompagner tous les parents !

Toutes les informations sur notre site internet : <https://www.fcpe-louis-armand-villefranche.fr/>



Personnes à contacter :



Emmanuelle Didier : 06.18.61.30.23 ou edidierfcpe@gmail.com

Françoise Ricard : 06.82.97.60.53 ou ricard_francoise@yahoo.fr

Rendre ou récupérer ses livres ?

- ❖ **Elèves de terminale** : rapportez votre collection complète de livres 2018-2019 lors des permanences adaptées pour vous (cf. permanences).
- ❖ Pour les **futurs élèves de terminale**: récupérez vos livres lors de nos permanences du mois d'août et septembre !
- ❖ **LIVRES PERDUS OU INUTILISABLES**: l'association retiendra **10€ par livre hors d'usage ou non rendu**. Aucune reprise de livres ne se fera en septembre. A défaut le chèque de compensation de l'année dernière sera encaissé.

DATES	ACTIVITES	HORAIRES
jeudi 20 juin	Inscription	Suivant horaire des chaines d'inscription
vendredi 21 juin	Inscription	Suivant horaire des chaines d'inscription
lundi 01 juillet	Inscription + récupération des livres	Suivant horaire des chaines d'inscription
mardi 02 juillet	Inscription	Suivant horaire des chaines d'inscription
mercredi 03 juillet	Inscription	Suivant horaire des chaines d'inscription
jeudi 04 juillet	Inscription	Suivant horaire des chaines d'inscription
Vendredi 5 juillet	Récupération des livres	9h à 12h
samedi 6 juillet	Récupération des livres	9h à 12h
Vacances		
vendredi 30 août	Récupération des livres + fourniture des livres	9h à 12h 13h30 à 17h
lundi 02 septembre	Récupération des livres + fourniture des livres	13h30 à 17h

Ce document est à conserver !

Adresse mail de la FCPE du lycée : conseil.armand-villefranche@fcpe69.fr

Des parents bénévoles pour accompagner tous les parents !

Toutes les informations sur notre site internet : <https://www.fcpe-louis-armand-villefranche.fr/>